

Direction : Direction Générale

Communication Information

REF : CICA2007001

Signataire : RMG/

OBJET : Marché de travaux d'impression et façonnage des différents produits de la communication institutionnelle-année 2008. Approbation du projet de marché

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics,

Vu l'article 4 du guide de procédure adaptée approuvé par le conseil municipal le 31 mars 2004,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Elus Socialistes et Républicains" et "Union pour un nouvel Aubervilliers" ayant voté contre, le groupe "Union pour un Mouvement Populaire" ayant quitté la séance.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Approuve la procédure adaptée en vue de la passation du marché relatif aux prestations citées en objet, de type à bons de commande passé pour l'année 2008 et comportant les seuils suivants :

seuil minimum : 100 000 € TTC seuil maximum : 200 000 € TTC

Le Maire